

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes**  
**Séance du Lundi 13 septembre 2021**

CCPC/2021256-019

**Membres du conseil communautaire statutairement : 36**

**Membres ayant pris part à la délibération ( ) :**

**Date de convocation :**

**Secrétaire de séance :**

**Objet : Représentants au Syndicat Mixte du Ramassage des Ordures Ménagères**

Le lundi 13 septembre 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la compétence gestion et collecte des déchets est une compétence intercommunale, le président précise qu'un syndicat mixte a été créé afin de gérer la gestion et collecte des déchets sur les communes de Font-Romeu, Egat, et Targassonne.

La communauté de communes à 4 représentants à ce syndicat mixte :

Anciennes nominations :

1	- Jackie COLL	2	Jeannine GARABE - POUGET
3	- Rodolphe BOSSELUT	4	- Jean Louis DEMELIN

Le Président explique que suite à la démission d'un représentant de notre communauté de communes nous devons délibérer afin de désigner nos nouveaux représentants

Il est proposé au vote une nouvelle représentation :

1	- Jackie COLL	2	Jeannine GARABE - POUGET
3	- xxxx	4	- Jean Louis DEMELIN

Le Président fait appel à d'autres candidatures. Aucun candidat ne se déclare.

Le Président soumet au vote.

Le Président propose

**Election à l'unanimité.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 13 septembre 2021

Pierre BATAILLE  
Président



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
La Llagonne  
66210 LA LLAGONNE  
04.68.04.49.86  
PYRÉNÉES CATALANES